

■ **Sima Holding SA**, à Fribourg, prendre et gérer des participations dans toutes entreprises financières, etc. (FOSC du 07.02.2002, p. 7). Par ordonnance du 08.11.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la dissolution de la société, conformément aux dispositions de l'art. 625, al. 2 CO. Nouvelle raison sociale: **Sima Holding SA en liquidation**. Rasori Colette, administratrice inscrite, est nommée liquidatrice, avec signature individuelle.

Journal no 2397 du 14.11.2002  
(00736018 / CH-217.0.136.309-9)